

LA CHRONIQUE PRÉVOYANCE

D'ALEXANDRE GENET
PLANIFICATEUR FINANCIER
CHEZ BORDIER & CIE



Préparer son futur

Compte tenu de l'évolution démographique, chacun devrait avoir conscience de la progressive baisse des prestations retraite dans la prévoyance professionnelle. La faible rémunération des avoirs du deuxième pilier n'arrange pas les choses. A titre d'exemple, la commission fédérale de la prévoyance professionnelle recommande au Conseil fédéral de baisser le taux d'intérêt minimal LPP pour 2021, de 1% à 0,75%. La situation est préoccupante mais pas désespérée. Il est possible de partiellement contrer cette érosion de revenu.

Comment? Lorsqu'on est salarié, notamment en réalisant des versements annuels dans le pilier 3a. Il ne faut cependant pas se méprendre; la constitution rigoureuse d'un 3e pilier ne compense pas à elle seule, dans bien des cas, une lacune de prévoyance qui a tendance à s'accroître avec la diminution des taux de conversion dans le deuxième pilier. Des rachats dans la caisse de pensions peuvent s'avérer nettement plus efficaces, s'ils sont significatifs.

Et si les rentes du premier et du deuxième pilier ne devaient représenter à la retraite, que 40 à 50% du revenu issu de votre activité lucrative? Seriez-vous prêt à vivre votre retraite avec seulement la moitié de ce dont vous disposiez les dernières années de votre vie active? Dans la négative, vous devriez opter pour un taux de cotisation d'épargne supérieur dans le deuxième pilier, si votre employeur vous offre ce choix, et même préférer un employeur qui vous permet de cotiser sur l'entier de votre revenu annuel, sans déduction de coordination.

Afin de vous donner le recul nécessaire sur votre situation financière dès 50 ans, la planification financière de la retraite est une analyse, un conseil financier proposé aux particuliers par certaines banques, privées notamment. Cette approche offre un regard extérieur, factuel, et valide que la préparation du financement de votre retraite est en bonne voie, que vos futurs revenus seront effectivement en phase avec vos futures dépenses.

Le but de cette prestation est de vous donner une vision exhaustive de l'état actuel et futur de votre patrimoine. Pour vous sensibiliser et/ou pour vous rassurer. Des scénarii de projection du revenu et de la fortune sont élaborés en fonction de vos préoccupations (retraite anticipée, amortissement d'une dette, retrait partiel de l'avoir LPP sous forme de capital, déménagement dans un autre canton...). Les avantages et inconvénients de chaque scénario sont étudiés et les impacts des mesures proposées sont chiffrés.

Cette approche patrimoniale globale permet l'établissement d'une feuille de route, avec les étapes successives qui tendent vers vos objectifs financiers. L'immobilier, la prévoyance, les placements, la fiscalité et la succession sont autant de sujets interdépendants qu'il s'agit d'aborder simultanément et dans les détails. Avoir cette vision consolidée est nécessaire pour réaliser les bons arbitrages, et ainsi mieux préparer le futur.